

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE MARDI 19 JANVIER 2021 À 20 H 00 PAR VOIE DE VIDÉOCONFÉRENCE¹

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le maire Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., L.L.B.
Le conseiller Sidney Benizri
La conseillère Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mike Cohen, B.A
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
Le conseiller Mitch Kujavsky, B. Comm.
Le conseiller David Tordjman, Ing.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M^{me} Tanya Abramovitch, directrice générale
M^e Jonathan Shecter, Co-directeur général, directeur des services juridiques et greffier
M^{me} Nadia Di Furia, directrice générale associée
M^e Jason Prévost, Assistant greffier agissant à titre de secrétaire de réunion

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas eu de questions.

210134

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2572-1 À ÊTRE INTITULÉ : « RÈGLEMENT 2572-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2572 CONCERNANT LES TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 DE LA VILLE DE CÔTE-SAINT-LUC »

Le conseiller Steven Erdelyi a donné avis de motion que le règlement 2572-1 à être intitulé : « Règlement 2572-1 modifiant le règlement 2572 concernant les taxes pour l'exercice financier 2021 de la Ville de Côte-Saint-Luc » sera présenté à une réunion subséquente pour adoption.

Le conseiller Steven Erdelyi a mentionné l'objet du règlement 2572-1 à être intitulé : « Règlement 2572-1 modifiant le règlement 2572 concernant les taxes pour l'exercice financier 2021 de la Ville de Côte-Saint-Luc. »

210135

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2572-1 INTITULÉ : « RÈGLEMENT 2572-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2572 CONCERNANT LES TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 DE LA VILLE DE CÔTE-SAINT-LUC »

Le conseiller Steven Erdelyi a déposé le projet de règlement 2572-1 intitulé : « Règlement 2572-1 modifiant le règlement 2572 concernant les taxes pour l'exercice financier 2021 de la Ville de Côte-Saint-Luc. »

¹ La réunion de ce soir a été tenue par voie de vidéoconférence en vertu de l'arrêté ministériel 2020-029 adopté par le gouvernement du Québec le 26 avril 2020.

210136

APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DAVID TORDJMAN
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MITCH KUJAVSKY

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise le maire à ajourner la séance. »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**À 20 H 06, LE MAIRE MITCHELL BROWNSTEIN A DÉCLARÉ LA SÉANCE
AJOURNÉE.**

MITCHELL BROWNSTEIN
MAIRE

JASON PRÉVOST
ASSISTANT-GREFFIER